



Déclaration CAPD du 19 octobre 2017-10-13

Madame la Directrice académique,

Le projet de budget 2018 du gouvernement est guidé par l'objectif de la baisse du déficit public. Pour cela il prévoit une baisse de 15 milliards des dépenses publiques ainsi qu'une baisse des prélèvements au bénéfice des plus riches.

L'affaiblissement des politiques redistributives, avec la mise à mal des services publics, se traduira par un accroissement des inégalités.

Cette baisse des dépenses se traduit déjà, pour l'ensemble des fonctionnaires, par des mesures telles que le gel de la valeur du point d'indice, l'augmentation de la CSG, le rétablissement de la journée de carence, auxquels s'ajoute l'annonce de la suppression de 120 000 emplois publics sur cinq ans et celle des contrats aidés (CUI).

En ce qui concerne ces emplois aidés, des milliers de personnes vont progressivement se retrouver plongées dans la précarité et le chômage alors que leur emploi correspondait à un besoin des écoles. Il s'agit en réalité du plus important plan social en France, annoncé brutalement cet été et qui ne prend aucun compte de la détresse humaine. Les directeurs avaient ainsi une aide précieuse. La charge de travail s'alourdira pour eux, des missions ne pourront plus être effectuées pénalisant ainsi les élèves et les familles. Nous rappelons notre revendication de création de postes statutaires de la Fonction publique pour l'ensemble de ces missions et pour le réemploi des personnels en poste.

Le parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR), quoique très en deçà des revendications du SNUIPP-FSU, a permis une augmentation indiciaire de l'ensemble des collègues au 1^{er} septembre 2017 et à une partie des collègues d'accélérer leur passage à l'échelon supérieur, puisque tous ont été reclassés à un indice au moins égal ou supérieur.

Les mesures PPCR signifient :

- l'ancienne vitesse du « choix » qui devient la vitesse garantie,
- la disparition de l'avancement à l'ancienneté (qui était une véritable punition pour 20% des collègues à chaque passage d'échelon),
- des inspections à un rythme identique,
- une ouverture de la « boîte noire » de la note par une grille d'évaluation nationale et transparente,
- et le principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades pour tous.

Rappelons que la FSU s'est par contre fortement opposée à la recréation d'une « super-Hors-Classe » avec la Classe exceptionnelle, réservée à terme à 10% du corps.

Le 10 octobre, dans l'unité avec l'ensemble des organisations syndicales et de manière massive dans les écoles, la FSU a aussi rappelé sa revendication de ne pas geler les modestes augmentations indiciaires prévues par le protocole PPCR et de respecter les engagements pris par l'état. Alors que les enseignants ont connu en dix ans une baisse de 20% de leur pouvoir d'achat, c'est l'annonce d'une nouvelle baisse des revenus.

Le gouvernement n'a toujours pas fait paraître le décret concernant le passage à la Hors classe, prévu à l'origine au printemps. Nous demandons que le décret permette en priorité son accès aux collègues dont l'ancienneté est la plus importante en commençant par ceux du 11^{ème} échelon de la classe normale. Nous exigeons du gouvernement qu'il tienne ses engagements et qu'il augmente le pourcentage de promus de 5,5% à 7% des promouvables actuels, comme dans le second degré.

La période transitoire dans laquelle nous nous trouvons est source d'inquiétude pour les collègues. Le SNUIPP FSU souhaite que la mise en pratique du protocole PPCR se fasse dans les meilleures conditions. Nous demandons à Madame la Directrice académique la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet.

La consultation nationale sur la réforme des rythmes menée par le SNUIPP FSU a recueilli 30 000 réponses. Dans un contexte de conditions de travail difficiles, les enseignants des écoles rappellent leurs exigences. Ils veulent majoritairement avoir la possibilité de travailler sur quatre jours en se saisissant du décret de juin 2017. La FSU a voté pour ce décret au CTM. Mais cela ne constitue en rien un blanc-seing aux choix politiques d'un gouvernement qui ne donne pas les moyens à l'école publique de fonctionner convenablement, ni au projet éducatif largement régressif du ministre Blanquer.

Les collègues savent qu'il est essentiel de baisser les effectifs par classe, particulièrement élevés dans notre pays. Ils demandent la reconnaissance de l'ensemble de leur temps de travail, revendiquent du temps pour pouvoir travailler en équipe et réclament une formation à la hauteur des enjeux éducatifs du pays.

Nous souhaitons à nouveau attirer votre attention, Madame la Directrice académique, sur le manque d'AVS dans les écoles. Cela

rend le travail difficile pour les enseignants et pénalisent les élèves dans leur ensemble. Tant que les AVS seront sous payées, précarisées, il ne sera pas étonnant de ne pas trouver suffisamment de candidat-es.

Nous demandons également le recrutement en urgence d'un médecin de prévention, le département n'en ayant plus depuis septembre 2017. Cette situation est intolérable et laisse nos collègues dans une situation de désarroi.

Concernant les PPMS attentat-intrusion réalisés l'an dernier, des observations des écoles ont noté des points à améliorer dans la sécurisation des écoles. Le signal d'alarme annonçant le PPMS n'est pas prévu, chaque école se débrouille comme elle peut en utilisant souvent les portables personnels, ce qui est en contradiction avec les préconisations des services de police. Le confinement dans les classes n'est pas toujours réalisable, souvent par l'impossibilité de s'enfermer (clés perdues, portes de classe qui s'ouvrent vers l'extérieur et impossibles à barricader, etc.).

Enfin concernant le mouvement 2017, nous maintenons notre demande d'émission de vœux pour la phase d'ajustement. En effet, nos collègues ont toujours postulé, lors de cette phase, dans une logique différente de celle de la phase principale, car ils savaient qu'ils y étaient nommés à titre provisoire.

Nous tenons à souligner le travail efficace et la disponibilité des services du mouvement.

Madame la Directrice académique, vous voudrez bien croire en notre attachement en un service public de l'éducation de qualité pour la réussite de tous les élèves.